

Z2-00202
192614

Hist Géo G

Code épreuve : 266

Nombre de pages : 7

Session : 2021

Épreuve de : HG - Géopolitique ESCP BS

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numérotter chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

Mondialisation et mise en concurrence des pays et des territoires pour attirer les activités économiques.

Sylvie Brunel écrivait en 2006 que "la mondialisation s'accompagne paradoxalement du grand retour des Etats". Ce retour s'inscrit dans les stratégies nationales pour valoriser l'attractivité de son territoire au pour hisser des liens économiques avec différents partenaires.

La mondialisation est le phénomène d'établissement et d'intensification de flux économiques, politiques et culturels entre les régions du monde. Chaque pays a un rôle à jouer - sauf certains pays ou zones en marge -, et la modalité d'insertion peut lui être favorable ou non, car si la croissance économique est une condition nécessaire au développement, elle n'est pas suffisante. Dans ce monde mondialisé, les multitudes d'acteurs (les Etats, les entreprises publiques et privées, et les groupes alternatifs) se disputent des accès aux enjeux (des ressources ou des partenariats). Il y a donc une mise en concurrence. L'objectif est d'aménager son territoire afin d'être davantage compétitif. Cela passe par le développement d'infrastructures logistiques pour favoriser les échanges, de veille-pôles scientifiques et universitaires pour valoriser les entreprises, de zones franches pour attirer, par la fiscalité, l'implantation d'entreprises étrangères.

Si la mondialisation implique une insertion de chaque régions du monde dans un réseau de flux international, elle induit également une insertion inégale entre les pays (et

de sein de leur propre territoire). Des stratégies mises en œuvre dans une logique de concurrence ne révèlent-elles pas le caractère profondément inégalitaire de la mondialisation ?

Pour comprendre la nature de la mise en concurrence des pays et des territoires afin d'attirer ces activités économiques, il faut étudier comment la Nature et l'Historie ont façonné la logique de concurrence dans la mondialisation (I). Ensuite, on expliquera le rôle (parfois paradoxal) que les différents acteurs y jouent (II). Enfin, nous verrons que la mondialisation est marquée par les rapports de forces, hiérarchisant les pays et territoires (III).

Le monde est physiquement inégalitaire. La mondialisation se faisant principalement par commerce maritime, les pays éclusés se voient disqualifiés dès le départ, et au contraire, les pays figurant sur le tracé du long circumterrestre maritime ont un avantage commercial. À la limite, des pays éclusés comme l'Éthiopie (depuis l'indépendance de l'Erythrée en 1993) peuvent établir des partenariats avec des pays maritimes, ici avec Djibouti ou le Kenya. De plus, les activités économiques industrielles demandent des matières premières - et les activités à haute valeur ajoutée nécessitent des technologies très industriellement donc les pays qui ont de riches réserves en ressources ont une place centrale dans les échanges. Cependant, si l'image de la République Démocratique du Congo (RDC), véritable "scandale géologique", est certes un important exportateur minier mais le développement de son pays reste moindre.

L'histoire et les choix politiques peuvent également faire évoluer les espaces de la mondialisation. Depuis le Rame antique, la Mer Méditerranée est une interface commerciale, mais

marquée par un rapport de force, aussi entre Rome et ses territoires conquis ou vassalissés, maintenant entre l'Union Européenne (UE) et ses partenaires d'Europe de l'Est ou d'Afrique du Nord. De même, les routes de la soie du Nayan Dje réapparaissent aujourd'hui avec l'ouverture de la Chine et son initiative One Belt One Road (OBOR, discours de Xi Jinping à Astana en 2013). La route venitienne repère l'ancien tracé, sécurisant les approvisionnements chinois, et la route maritime poursuit l'itinéraire de l'amiral Zheng He (XV^e siècle) jusqu'en Europe. Encore ici, il y a une mise en concurrence des partenaires européens entre l'UE et la Chine.

Enfin, la mondialisation emporte des empreintes stratégiques (canals et détroits), créant de véritables opportunités d'intervention aux flux, d'affirmation géopolitique (nationalisation du canal de Suez par Nasser en 1956) mais aussi de retraite de situation (parts yéménites ou pakistaniennes qui font vivre leur pays et qui sont menacées par l'ouverture d'une route maritime ancienne). Aussi, les pays développent des zones franches, sur leur littoraux ou aux frontières dynamiques, pour attirer les entreprises, et investissent dans des technopôles et des centres de recherche et de développement pour gagner en compétitivité, à l'initiative étrangère.

. La mise en concurrence des pays et des territoires pour attirer les activités économiques est l'action des gouvernements. Les politiques d'industrialisation de substitution aux importations (ISI) ou de spécialisation industrielle sont les fers de lance des Etats émergents. L'attrait se lit dans la capacité des pays à recevoir des Investissements Directs Etrangers (IDE). Ainsi, on voit que les pays développés sont logiquement attractifs car ils sont les plus avancés technologiquement ; que les grands pays émergents attirent pour leur rattrapage économique et technologique (théorisé par Geischer-Kron en 1960) ; mais aussi que des régions perdent en attractivité, à

l'instar de l'Afrique ou des pays d'Europe Orientale ou de l'Est (PECO). Les Etats nouent des liens entre eux au travers des partenariats, voie même ils développent une régionalisation pour accroître leur compétitivité et leur poids dans la concurrence mondiale. On peut se référer à l'UE qui est un exemple à suivre par les jeunes organisations comme le MERCOSUR ou le RCEP asiatique.

. Le deuxième acteur principal est l'entreprise. Les entreprises cherchent la rentabilité, et ils sont donc un bon indicateur de l'attraktivité des activités économiques des pays et de leur territoires. En recherche, l'appétit du gain entraîne des dérives : les stratégies des pays émergents de dumping social, fiscal et environnemental. La médiocre condition de travail des ouvriers au Bangladesh ou des sous-traitants d'Apple, Foxconn, en Chine ; "l'optimisation fiscale" ou les paradis fiscaux ; la délocalisation des industries polluantes dans les pays pauvres qui n'ont que cela pour opportunité d'insertion à la mondialisation. Il y a donc une mise en concurrence des rentabilités des pays.

. Cependant, si la mondialisation a pour principe la libéralisation des échanges et l'affirmation du pouvoir des entreprises multinationales, il ne faut pas oublier le "grand retour des Etats". La relation Etat - entreprise est une tradition en Europe - interventionnisme de l'Etat français dans l'économie nationale depuis le libéralisme au XVI^e siècle - et en Asie - ministères dédiés (MITI et METI au Japon), instituts nationaux de coopération (Keiretsu) ou de prospection (sogo shosha) voire oligopoles entre directions des champions nationaux et présidence (chaebols en Corée du Sud). - Ainsi, au sein de la guerre commerciale lancée entre la Chine et les Etats-Unis, les entreprises publiques chinoises comme Huawei, et la diffusion de son réseau 5G, sont de véritables armes de concurrence. De même, dans sa stratégie des routes de la soie, la compagnie publique Cisco a permis de faire progresser le "jeu de go" chinois en privatisant le port du Pirée à Athènes ou de Madan au Pakistan (deut avec l'Inde).

Code épreuve : 266

Nombre de pages :

Session : 2021

Épreuve de : H-G, Géopolitique ESCP B5

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroter chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

Ainsi, la mondialisation est marquée par les rapports de force et une hiérarchie dans l'attractivité des activités économiques. Des pays sont leaders, du moins bénéficiant d'une insertion favorable dans la concurrence. Ils sont les plus attractifs en IDE et offrent des industries et activités à hautes valeurs ajoutées tel que les technologies de pointe. Ils sont suivis par les pays émergents qui tentent de diversifier leur économie, avec plus ou moins de succès. Le Maroc est à l'avant-garde de cette diversification, ce qui n'est pas le cas de l'Egypte (qui a depuis diversifié ses rentes : tourisme, pétrole, situation, remises migratoires, aides américaines) ou d'Oman avec son plan quinquennal 2016-2020 (diminution de 44% à 26% de la part des hydrocarbures dans le PIB national mais développement d'exportation de produit finis). Cependant, des pays comme la Chine ont démontré leur capacité de résilience après une période tragique (dictature de Mao) et concurrencent très sérieusement les pays attractifs, voire même leur leader. Ce rattrapage, illustré par la guerre économique et la conquête avec OBOR (Mathieu Duchatel, Blue China. Navigating the Maritime Silk Road to Europe), ont accéléré la menace d'une répétition de l'histoire et de son épisode de la guerre des Péloponèse (Graham Allison, Destined for War - China and America's Escalation Thucydides's Trap?, 2016).

Il faut toutefois établir un changement d'échelle, et s'intéresser à l'attractivité des territoires au sein des pays. Les littoraux sont logiquement avantagé, en raison de la marquisation de l'économie mondialisée, et isolent parfois l'intérieur des terrains (au-delà de leur hinterland respectifs). Cette différence d'attractivité est d'autant plus visible chez les pays émergents, considérés comme en "peau de léopard" (Sylvie Brunel) : la macrocéphalie est complétée par des îlots d'extraction minières ou en hydrocarbures. Le tissu urbain est l'une des clés pour l'attractivité des territoires. De plus, les fabriques dynamiques permettent de gagner en compétitivité, c'est l'une des explications de la révolution des routes de la soie qui intéressent à nouveau des pays enclavés comme le Cambodge. Le développement de canidés économiques (comme le "vol d'oreille sauvage" de Kaname Akunuma, Historical pattern of economic growth in developing countries, 1962) peut la mettre en concurrence d'une région, du "circuit intégré asiatique" (Michel Faucher) avec le reste du monde. Enfin, ils démontrent des obstacles géopolitiques à la volonté soit de la attractivité des territoires. Les pays engagés, bien sûr, mais aussi les "zones grises", des zones de non-droits, souvent dans des Etats faillis. Ces derniers, il y aura le développement d'anti-mondes (Roger Brunet) qui utilisent les réseaux de la mondialisation mais qui ne jouent pas dans la mise en concurrence.

La mise en concurrence des pays et des territoires pour attirer les activités économiques est inégale, que ce soit entre les espaces ou les secteurs, et

conduire à une hiérarchisation des pays et des territoires.

. Les stratégies de concurrence mettent en lumière les rapports de force au sein de la mondialisation, les dynamiques de rattachage et d'affirmation, tout comme les obstacles géopolitiques, géographiques et géologiques.

. Francis Bost écrirait : " l'économie mondiale évolue-t-elle vers la régionalisation plutôt que la mondialisation ? " et interrogeait le changement d'échelle. La concurrence entre pays développés et émergents est parfois très rude et ces derniers choisissent la régionalisation pour attirer les activités économiques régionales, puis par leur émergence ils pourront ensuite concurrencer les pays dans la mondialisation. Cependant, on peut interroger la mise en concurrence des pays et des territoires au sein même de ces régionalisations, en témoigne la prédominance de l'Afrique du Sud en Afrique australe, ou l'Algérie en Afrique de l'Ouest ou de la Chine dans le RCEP.

/

Code épreuve : 266

Session : 2021

Épreuve de : Histoire, Géographie et Géopolitique du Monde Contemporain

Consignes

- *Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer*
- *Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir. Autres couleurs possibles pour la carte*
- *Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)*
- *Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre*

J. 21 1215

CARTE RÉPONSE À RENDRE AVEC LA COPIE

I) Une mise en concurrence
façonnée par l'espace ...

II) Et exercée par différents
acteurs... LEGENDE:

A) D'inégalités des positions
naturelles.

Océan Atlantique


- riches ressources en hydrocarbures et en matières premières aussi

B) Y héritage historique et
des droits politiques.

Nouvelle route de la soie
renovée et maritime.
Ring circumterre :
route de commerce
maritime principale.



C) Gouvernement du
territoire.

passages stratégiques :
opportunité d'inspiration,
autour compétitif ou servir
de situation ?

Developpement d'une
nouvelle route
maritime ancienne.

III) Qui réservent sur une
répartition des pays et
des territoires.

A) rôle des Etats:

- + Pays de régime qui bénéficie de son attractivité en IDE
- Pays du régime qui est de moins en moins attractive (rôle de régionalisation (rôle de régionalisme) qui favorise la compétitivité)

- riches ressources en hydrocarbures et en matières premières aussi

B) rôle des entreprises:

- R&D pôles d'innovation : pays attractifs pour l'attractivité de recherche et de développement.
(Knowledge economy).
- dumping environnemental et dumping social : des stratégies de compétitivité qui ont des limites



C) Inégalités territoriales

Et

territorialisation et
conquête économiques

c) Obstacles géopolitiques

pays en guerre civile
ou tensions.
zones grises de la
mondialisation.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE



